

# EXTENSION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE TROYES

---

NOTICE EXPLICATIVE



Issu de la création de la plus jeune Ecole de Commerce française, créée en 1992 et portée par les grands partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Grand Troyes, le Conseil Général de l'Aube et la Région Champagne-Ardenne, **le Groupe ESC Troyes** affiche une croissance ininterrompue. Multipliant par quatre le nombre d'étudiants, enrichissant sans cesse l'offre de formation, afin de mieux répondre aux besoins des étudiants et des entreprises, il a acquis une remarquable notoriété sur de nombreux pôles d'excellence : Management, Tourisme, International, Design et Arts appliqués, Management du sport, Innovation et Entrepreneuriat, Création d'entreprise, Executive Education,... etc. Il dispose également d'un pôle de Formation Continue.

Les grands objectifs du projet de restructuration et d'extension de l'ESC Troyes sont aujourd'hui de :

- faire face aux nouveaux défis de l'enseignement supérieur en France et à l'international,
- accompagner la dynamique entrepreneuriale engagée au service d'une région,
- répondre aux perspectives de croissance des effectifs (bientôt 2000 étudiants) pour atteindre la taille critique d'une grande école,
- regrouper les sites existants sur « le campus Brossolette » en un lieu unique, en interaction avec la Ville de Troyes
- exploiter la situation de proximité du centre historique de Troyes et l'opportunité foncière de la friche industrielle voisine.

Le bâtiment existant de l'ESC Troyes s'étend d'Est en Ouest et s'organise autour d'une cour trapézoïdale, le patio central. Le faible linéaire de la parcelle sur l'avenue Paul Brossolette, malgré un intéressant traitement du pignon et la présence monumentale de l'entrée principale, réduit considérablement l'impact de l'école dans le paysage urbain. Cette impression de faiblesse est pourtant très rapidement contredite par une **ambiance foisonnante de ruche**, dès le seuil de l'établissement franchi. La présence de l'amphithéâtre principal en forme d'arène en « tête de pont » augure la **volonté de l'ESCT de s'ouvrir sur le monde extérieur**. Les espaces d'accueil et de distribution, baignés de lumière, généreusement dimensionnés, apparaissent comme lieu de rencontre et d'appropriation essentiels des étudiants et des enseignants, mêlant harmonie, diversité, flexibilité, ouverture, convivialité... Au cœur du bâtiment, à proximité de tous les escaliers menant aux étages, la cafétéria joue le rôle de catalyse positive. C'est ici qu'on perçoit les palpitations du cœur de l'école, apaisées par la présence d'un patio minéral blanc, contrepoint « zen » à l'atmosphère ambiante agitée. L'étage s'affirme dans un autre registre : serein et apaisé, on s'y isole, pour travailler, étudier, consulter son ordinateur..., juste au dessus de l'espace de convivialité. Riche de contrastes, les ambiances constituent des liens vivants fonctionnels et spatiaux. Saisis par ce climat particulièrement accueillant, on se prend à souhaiter revenir sur les bancs d'une telle école !

Ces observations de la diversité des pratiques des lieux et des ambiances, des traitements de lumière, espaces clos-ouverts, pleins-vides, haut-bas, minéral-végétal,... ont été le fil d'Ariane de notre réflexion.

### Le site

L'ancien site industriel est un véritable atout pour l'ESCT. Effectivement, ses larges dimensions et sa localisation permettront à l'Ecole de s'affirmer visuellement sur l'Avenue Pierre Brossolette et de regrouper ses activités sur site. La déclivité naturelle du terrain permettra de minimiser les potentielles nuisances sonores apportées par l'Avenue Brossolette.

### Réussir la greffe sur l'existant

L'analyse des besoins exprimés dans le programme technique détaillé, l'observation du fonctionnement de l'établissement et l'exploitation du potentiel du site conduisent à aboutir à une proposition de restructuration/extension qui, telle **une greffe tire sa substance des qualités de son espèce d'origine**, le milieu et l'ensemble des bâtiments préexistants. Idéalement le projet final devra apparaître comme un ensemble fondu et unitaire. L'idée de greffe s'applique fortement à la relation à établir entre le projet et son milieu – l'histoire du site, sa topographie, son climat, son économie, son environnement humain... - dont l'interprétation, en agissant comme un révélateur, devient la matière première du processus de conception, puis du projet. Le milieu se concrétise dans la construction, expression de l'alliance entre la structure, les matériaux et la lumière. Dès lors, l'architecture rend visible les caractéristiques du lieu dans lequel il est édifié et ne fait qu'un avec lui. Ainsi, elle s'y intégrera naturellement. Les matériaux choisis rechercheront une harmonie avec la craie ou le calcaire présents dans l'architecture de la région.

L'établissement d'origine de l'ESCT, construit vers les années 1990, se caractérise par la qualité de la composition, la générosité des espaces de distribution et la richesse de la relation intérieure – extérieure

renforcée par les découpages des masses bâties. Par beau temps, le patio en forme de trapèze, constitue un espace très fréquenté de l'école.

La proposition d'extension va puiser dans ce registre pour créer par analogie un lien de connivence avec l'ancien. La composition d'ensemble va jouer des deux grandes orientations de la parcelle, issues de l'avenue Brossolette et de la rue de Beauregard.

A l'instar de l'organisation d'origine, le projet se structure à partir de circulations généreuses et lumineuses, ouvertes sur un ensemble de jardins périphériques et une vaste cour/patio protégée. La position très favorable de l'arène a été renforcée par le positionnement de l'entrée principale de l'école.

### Soutenir l'exigence d'un enseignement supérieur innovant et ouvert aux autres

Nous nous sommes interrogés sur le caractère de la représentation d'une Ecole de Commerce dans la société. Cela nous a amené à visualiser des références des écoles de ce type dans le monde, afin de trouver les axes d'identité reconnus, communs et « universels ».

Plusieurs d'entre eux ont retenu notre attention :

- l'ouverture sur la ville, l'identité visuelle,
- l'affichage international, ouverture sur un monde sans frontière,
- l'aspect positif du commerce : l'échange d'activités humaines, la convivialité, le partage d'émotions.

### Les grandes ambitions du projet d'extension

La formation des écoles de commerce renvoie à l'acquisition de savoirs mais aussi, de savoir-être et savoir-faire. Les savoirs doivent toujours être plus importants : ils se densifient tant du point de vue technique (informatique, financier) que professionnel (droit du travail, code de l'entreprise, politique des RH,...). Les savoir-être, sollicitent les capacités d'écoute de l'autre, les facultés d'adaptation et d'ouverture à l'environnement économique, social et culturel, et enfin l'éthique. Les savoir-être sont devenus cruciaux dans un environnement multiculturel et changeant, qui restent à connaître mais surtout à comprendre, ouvrant à l'irréductible complexité du monde, à la recherche de sens. Il ne s'agit pas simplement de connaître pour agir. Encore faut-il comprendre le monde pour le transformer.

Ainsi le projet insiste pour dimensionner et qualifier avec infiniment d'attention et de soin et les espaces de la vie associative, d'échange, de rencontre.

En quelques phrases il s'agit :

- **d'ouvrir l'école sur la vie de la cité**
- **de proposer une architecture de la pédagogie – une pédagogie de l'architecture**
- **de disposer des jardins en prolongement de l'intérieur**
- **d'assurer un fonctionnement optimisé et évolutif**
- **d'intégrer la démarche environnementale au projet**
- **de faciliter le phasage des travaux**



Le lien entre le bâtiment existant et l'extension

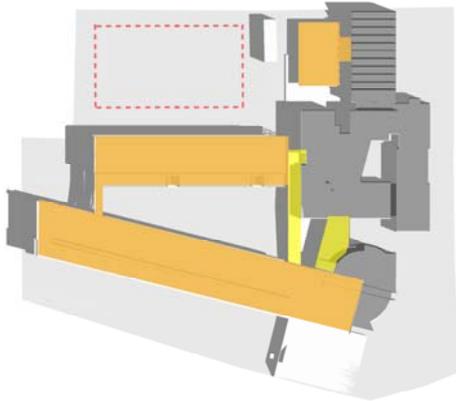
## LA DEMARCHE : PROPOSER UNE ARCHITECTURE DE LA PEDAGOGIE UNE PEDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE

### 1.1 UNE PRISE EN COMPTE DE L'EXISTANT

Le projet s'est construit en prolongement du bâtiment existant, comme une greffe douce et durable.

Le respect des niveaux de références présents sur le site a été déterminant dans la démarche. Le but étant de résoudre les dysfonctionnements constatés et donner un accès facile à tous les espaces aux personnes à mobilité réduite, tout en agrémentant les espaces fonctionnels.

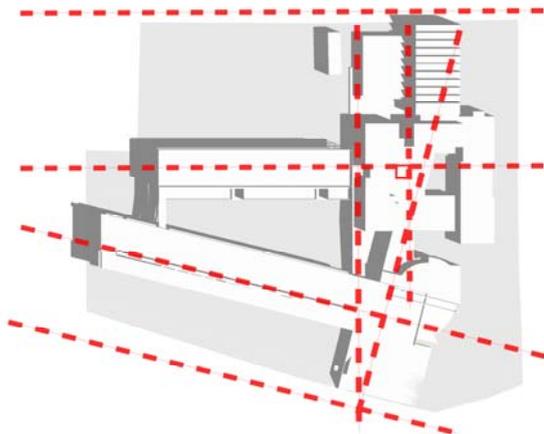
Nous avons vu que la notion de parcours en étoile, en particulier étudiant, était important dans le bâtiment existant (cœur névralgique cité plus haut), nous avons souhaité prolonger ce lieu de convivialité afin de lui donner une échelle majeure dans la conception et la perception de l'Ecole.



Articulations entre existant et extension

### 1.2 INSERTION DANS LE SITE : PROJET URBAIN

Le site présente un dénivelé important dont la déclivité va d'Ouest en Est. Un talutage plus important se trouve au bord de l'Avenue Brossolette. Les mouvements de terrains sont le support pour enrichir notre projet, en touchant au minimum l'existant. Cela permet de minimiser l'impact du bâtiment dans son environnement, tant visuel que foncier (pas de grands mouvements de terrain et donc réduction des travaux et des coûts). Le bâtiment semble donc seulement effleurer sol, ce qui lui donne un aspect de légèreté.



Axes constitutifs principaux

Avant d'arriver à cette morphologie urbaine particulière, issue d'une analyse fine du site, nous avons testé plusieurs implantations possibles, regroupées en trois familles :

**SOLUTION 1** : une extension parallèle aux bâtiments existants

Avantages :	Liens multiples possibles avec les bâtiments existants Economie foncière au Nord
Inconvénients :	Peu de visibilité de l'Ecole sur l'Avenue Pierre Brossolette Peu de protection contre les nuisances sonores dues à l'Avenue

### SOLUTION 2 : une extension à « patio » multiples

Avantages :	La qualité des ambiances intérieures L'apport du végétal au sein du bâtiment
Inconvénients :	Etalement urbain Repli du bâtiment sur lui-même, non conforme à l'image souhaitée

### SOLUTION 3 : une extension parallèle à l'Avenue Pierre Brossolette

Avantages :	une visibilité des activités de l'Ecole depuis l'extérieur Un front bâti « protecteur » des espaces situés au cœur
Inconvénients :	Une situation déconnectée des bâtiments existants



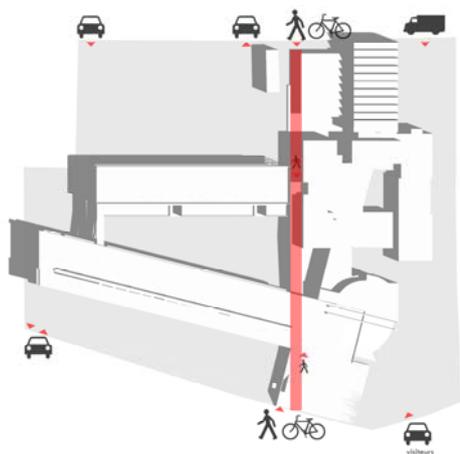
Différentes implantations urbaines

Le plan de masse présenté ici, est donc issu de réflexions multiples : prise en compte du site, de l'existant bâti, des flux fonctionnels, des constats « sensoriels » effectués. Il ne se place plus dans une seule des « familles » analysées ci-dessus. Nous avons voulu valoriser à la fois la perception depuis l'extérieur du bâtiment et les qualités sensorielles et spatiales intérieures des espaces de travail et d'enseignement, tout en prolongeant un réseau de circulation fluide.

### 1.3 PRINCIPES D'IMPLANTATION URBAINE, ACCES ET FRONTS :

Les voies, en fonction de leurs gabarits sont porteuses d'une fonction particulière, hiérarchisant les accès. Il s'agit de :

- créer un **front urbain** à l'avenue de Brossolette en reconstituant une **véritable entrée**, identifiable, située au même niveau que la rue.
- créer un **accès « secondaire »** dans la continuité de l'entrée principale, reliant l'Est de la parcelle (stationnement des étudiants) à l'Ouest (entrée principale, accès visiteurs et piétons).
- créer un **accès uniquement technique** sur la rue de Beauregard, ne perturbant pas le fonctionnement global du site (accès cuisines du restaurant, ateliers etc ...).



Accès

#### 1.4 URBANITE ET INTERIORITE : DES JARDINS EN PROLONGEMENT DE L'INTERIEUR

L'implantation sur le site des bâtiments se caractérise par ses zones bâties, mais aussi par ses zones non bâties. Constituants majeurs de l'espace, les patios intérieurs agrémentent et structurent les bâtiments. Ils créent les liens entre les différentes ailes et fonctions, tout en permettant d'aérer l'espace. Ce dispositif permet de conserver un cœur d'îlot serein, propice au travail.

Le patio existant attenant au foyer gardera son caractère pur « japonisant » et accessible depuis le foyer.

Le patio d'entrée sera conservé « non accessible » comme jardin d'ambiance et d'agrément.

Le nouveau patio central sera accessible et servira d'espace de respiration central. Les étudiants et enseignants pourront s'y rendre, directement à la sortie des amphithéâtres.

Au droit de l'aile Est se trouvent deux terrasses en continu et au même niveau: 115,58 qui reprennent la cote des deux sorties principales sur le patio avec une légère pente pour l'évacuation des eaux. Ces terrasses sont traitées en dalles de calcaire dur non gélif correspondant à la pierre de Troyes localisée sur un grand plateau calcaire (la champagne pouilleuse); avec un raccord sur le bâtiment dans un matériau coulé, type béton blanc.

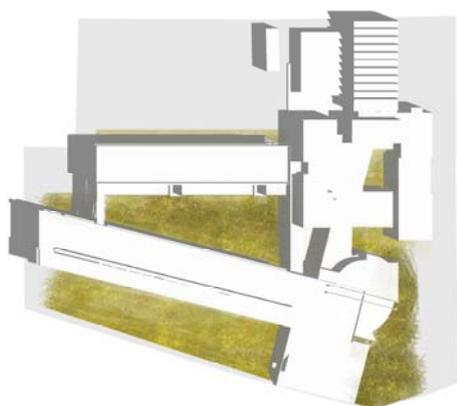
Le jardin proprement dit est en contrebas, l'équivalent de trois marches en béton blanc sablé. Cela permet de s'asseoir au soleil et d'éloigner l'ombre portée des arbres des salles de cours. Le reste arboré du patio est en pleine terre et semé d'une prairie rustique (mélange de graminées denses qui résiste aux piétinements fréquents).

Les arbres sont plantés sur une sinusoïdale qui en fonction de la course du soleil laisse de la lumière à l'Est et à l'Ouest. Au Sud et au Nord, la continuité est assurée avec les petits patios sous les passages supérieurs par la vision des troncs des arbres. Pour cette raison les arbres choisis seraient parmi les espèces à troncs clairs; ce serait des arbres caducs à feuillage légers car les espaces extérieurs sont assez étroits. Par exemple: le gleditsia 'sky-line', le bouleau blanc, le bouleau rose de Chine, l'érable jaspé, l'érable de Mandchourie, l'érable de David, le sorbier blanc, les cerisiers à fleurs.

Sur les parties vers l'avenue Brossolette seront disposées des plantes tapissantes ou des grandes graminées.

Ces dernières sont plus chères à l'investissement mais moins chères en entretien chaque année (pas de tontes de gazon multiples dans l'année, bruyantes et coûteuses).

Les mêmes essences d'arbres que dans le patio principal seront utilisées pour agrémenter les stationnements en « evergreen ».



Présence végétale dans le projet : patios

## 1.5 STATIONNEMENTS

Les besoins en termes de stationnement de véhicules sont une contrainte importante, le parc de stationnement prend une part non négligeable sur le site. La plus importante poche de stationnement (174 places) sera localisée à l'Est, accessible depuis la rue de Beauregard et dédiée principalement aux étudiants et aux personnes suivant la FPC.

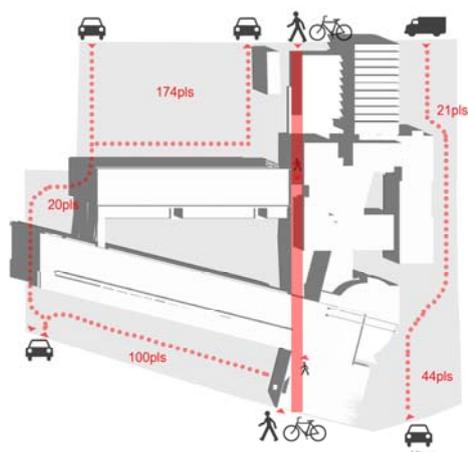
Cette zone pourra servir d'espace potentiel pour la réalisation d'une future extension, à plus ou moins long terme.

Une poche de stationnement de 111 places sera disposée au niveau rez-de-jardin, en contrebas de l'Avenue Pierre Brossolette. Très paysager, cet espace servira de « tampon végétal » entre la rue passante et bruyante et les espaces d'enseignement du rez-de-jardin. L'impact visuel de ces stationnements sera faible autant du côté avenue que du côté bâtiment du fait du nivellement existant du site. L'accès viaire pourra se faire depuis l'avenue ou depuis la rue de Beauregard. Les piétons pourront rejoindre directement le parvis et l'entrée principale via un escalier extérieur.

Des stationnements « visiteurs » (44 places) seront accessibles depuis l'avenue P. Brossolette, contigus à l'entrée principale et donc visibles et identifiables pour les personnes extérieures ne connaissant pas le site.

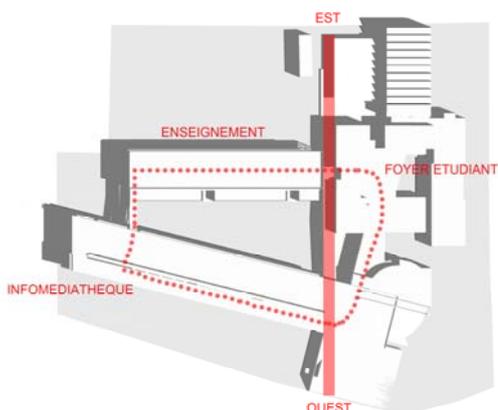
Enfin des stationnements attenants à l'espace de livraison, spécifiques au personnel des espaces de restauration et des ateliers seront disponibles (21 places).

Il y aura donc, au total, 350 places de stationnement sur le site, complétés par 33 places sur la parcelle complémentaire, soit un total de 383 places.



Poches de stationnement

## 2. LE FONCTIONNEMENT OPTIMISE ET EVOLUTIF



Organisation interne

### 2.1 LES ENTITES

#### 2.1.1 Les espaces d'enseignement

Les espaces d'enseignement sont situés en rez-de-jardin, rez-de-chaussée et au R+1 de l'aile sur l'Avenue Pierre Brossolette.

Les grands amphithéâtres profitent d'un accès de plain-pied avec le hall (rue intérieure) en partie haute et avec le patio intérieur en partie basse. Ce dispositif permet de brasser rapidement et sans gêne un très grand nombre d'étudiants (effectif de quatre amphithéâtres simultanés = 600 étudiants).

Ces espaces d'enseignement ont été pensés très vitrés, ouverts à la fois sur les jardins et sur la rue intérieure.

Les espaces pouvant être accessibles « nuit et jour » ont été disposés au rez-de-chaussée de l'aile Est, directement accessibles depuis l'entrée secondaire Est. Cela pourra permettre de ne rendre accessible qu'une partie du bâtiment (RdC) aux étudiants, avec un contrôle des accès.



Coupe longitudinale sur les locaux d'enseignement

### 2.1.2 L'administration

L'administration de l'ESCT est située au R+1 de l'aile Est, à cheval entre le bâtiment d'origine et la nouvelle extension. De ce fait, une liaison directe a été constituée, permettant au personnel administratif, aux professionnels et aux étudiants d'accéder d'un pôle à un autre. L'administration reste toutefois un espace « protégé » dont l'accès est contrôlé. Elle se trouve au centre du système. Son accès est donc aisé, quelque soit sa position dans le bâtiment.

Selon la fonctionnalité et l'usage des espaces, les open-space et certaines salles (soutenance) pourront être remaniés en fonction des besoins spécifiques. Le système structurel en poteaux-poutres permet de moduler aisément les espaces (Cf. Notice technique).

### 2.1.3 Le FCP

Le pôle « Formation Continue Professionnelle » est situé au R+2 de l'aile Est. Il est directement accessible depuis l'entrée Est (escaliers-ascenseur direct). Nous avons souhaité donner à ces espaces une configuration et une localisation privilégiées, à la fois intégrées dans l'école et indépendantes spatialement et fonctionnellement. Cette entité peut fonctionner de manière autonome.

### 2.1.4 Les espaces Recherche

Les espaces de recherche sont situés au R+1 et R+2 de l'aile Est. Cette disposition permet de conserver un pôle préservé des circulations étudiantes, tout en conservant un accès direct à l'administration, à l'infomédiathèque etc ... Un escalier direct reliera les deux niveaux afin de faciliter les échanges au sein du pôle.

### 2.1.5 L'infomédiathèque

L'infomédiathèque a été pensée comme une composante essentielle du projet. Toutefois, sa construction peut-être facilement différée, en limitant les nuisances liées à un chantier en site occupé (Cf. Notice technique). Elle est située au Nord du bâtiment principal (sur l'Avenue Pierre Brossolette), sur deux niveaux (rez-de-chaussée et R+1). Le rez-de-jardin étant affecté au stationnement des enseignants. Son emplacement, à la jonction entre l'aile Ouest et l'aile Est, permet à l'ensemble des utilisateurs de l'Ecole de s'y rendre facilement.

### 2.1.6 L'espace restauration

L'espace restauration se trouve au Nord de l'actuelle salle, en prolongement de l'axe de circulation principal Est-Ouest. Nous avons privilégié cette disposition pour plusieurs raisons :

- conserver une cour technique existante, directement en lien avec les accès de la cuisine, de l'atelier etc...
- mettre en relation l'espace de restauration avec les aménagements du site (accès, stationnements, axe Est-Ouest).
- mettre en relation directe l'espace de restauration avec les espaces de convivialité intérieurs du bâtiment existant (foyer).
- donner un espace de détente agréable pour tous les utilisateurs de l'Ecole.

### 2.1.7 La vie associative

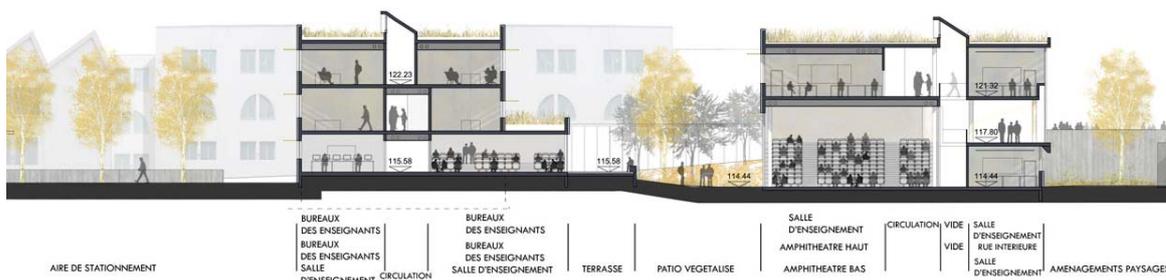
Les espaces de la vie associative sont valorisés et renforcés. Effectivement, l'accès principal menant au foyer sera exclusivement dédié aux étudiants (bien que l'accès à tout autres utilisateurs sera possible), l'accès principal « officiel » étant déporté sur l'axe d'entrées « Est-Ouest ».

Les espaces menant au foyer, déjà utilisés comme espaces de détente et de convivialité, profiteront de la situation entre les patios. Le foyer sera élargi et cintré des bureaux utiles à la vie associative.

Ce dernier restera le cœur unique des bâtiments nouveaux et anciens, les poumons étant les trois patios.

## 2.2 CIRCULATION ET LIEUX DE CONVIVIALITE

Les lieux de circulation des espaces d'enseignement sont pensés comme des espaces de convivialité : larges, lumineux et aménagés de mobilier spécifique, ces espaces sont à la fois fonctionnels et propices à la rencontre entre étudiants/enseignants. Des passerelles vitrées viennent faire la jonction physique entre les deux ailes, selon les liaisons souhaitées.



Coupe transversale

### 2.2.1 Le hall

L'entrée actuelle sera entièrement restructurée afin de constituer une nouvelle entrée sur un parvis côté Avenue Pierre Brossolette. Le hall, constituera une véritable charnière entre l'ancien/nouveau, espaces associatifs/espaces d'enseignement/espaces administratifs. Il mettra en relation l'accès à l'arène existante aux différents « réseaux » de circulation interne.

Ce hall pourra être agrandi au besoin, dans le cas de manifestations (exposition, remise de diplômes, événementiel divers) grâce aux possibilités de modularité et d'ouverture de la salle d'examen attenante.

### 2.2.2 La rue intérieure

La rue intérieure est la première perception visuelle depuis l'extérieur sur l'école. A la fois linéaire et exposée, elle fait office de « sas » entre le monde extérieur agité (véhicules, vitesse) et les espaces plus calmes d'enseignement. Le parcours intérieur va du mouvement (rue), vers le calme et la sérénité (patio).

Cette « rue » intérieure se prolonge généreusement horizontalement et verticalement entre les niveaux : du rez-de-jardin au R+1, elle est éclairée latéralement depuis l'Ouest et zénithalement (lumière constante).

De couleur chaude et lumineuse (orange-or), cette rue sera la vitrine de l'école, tant de jour que de nuit.



La rue intérieure

### 3. TRAITEMENT DES FAÇADES

Sur l'ensemble des façades, les matériaux utilisés sont à la fois sobres et intemporels :

- béton banché blanc nuancé
- verre en panneaux de grandes dimensions
- menuiseries métalliques fines
- au sol extérieur: béton blanc balayé (effet de stries)

#### 3.1 La façade principale Ouest – Avenue Pierre Brossolette



Façade Ouest

La façade principale sur l'Avenue Pierre Brossolette a un double enjeu d'apparence contradictoire :

- se protéger des nuisances sonores et olfactives dues à la voie
- s'exposer en temps qu'école de commerce dynamique et extravertie

Nous avons souhaité donner à voir le côté « fourmillière » ou « ruche » de l'établissement en mettant en scène l'activité et les déplacements internes sur la rue intérieure.

Cette rue fait donc office à la fois de vitrine, mais également de sas entre deux activités externe (la ville) et interne (l'école). C'est en quelque sorte l'espace de transition tant visuel que physique.

Afin de magnifier cette rue, nous avons souhaité lui donner un caractère unique et entier. De ce fait, deux longs bandeaux enserrent les panneaux vitrés, calepinés sur la structure du bâtiment.

Le vitrage est sérigraphié de bandes verticales opaques représentant des « codes barre » rythment la façade.

Le bâtiment prend fin au niveau de l'infomédiathèque posée sur pilotis. Depuis l'espace public, le bâtiment semble flotter au dessus du sol et venir s'ancrer dans les nivellements du parvis. L'arène est ainsi englobée dans le traitement général et vient comme un élément constitutif initial.

#### 3.2 La façade Est – Rue de Beauregard

La façade sur la rue de Beauregard sera beaucoup plus « calme ». Elle sera régulièrement percée de larges baies afin d'éclairer généreusement l'ensemble des locaux de l'aile Est. Un système de stores agrémentera la façade tout en protégeant du soleil du matin, les usagers des lieux.

Le registre des matériaux utilisés sera identique à celui de la façade principale, mais dans des proportions différentes. Le béton blanc prédominera sur l'ensemble.

La salle de restauration, pensée et réalisée de manière indépendante pour des raisons fonctionnelles, sera traitée de verre et de bois (structure légère). Une atmosphère plus chaleureuse sera en adéquation avec un espace de repas.

#### 3.3 La façade Nord



Façade Nord

La façade Est vient interrompre élégamment les deux ailes des bâtiments et fermer le patio central.

Elle a été traitée avec beaucoup de soin, étant en contact visuel direct avec des habitations. C'est la façade la plus proche des bâtiments existants voisins.

## 4. LES AMBIANCES INTERIEURES



La jonction entre le bâtiment existant et l'extension : l'espace de convivialité

Le traitement des espaces intérieurs contraste avec le traitement extérieur sobre et intemporel. Effectivement, les grandes directions sont soulignées par une couleur chaude orangé-doré. Ces directions sont matérialisées par un traitement des plafonds, ou par des liens verticaux forts raccordant le bâtiment d'origine à l'extension. Les espaces d'enseignements profitent d'un éclairage naturel important, matière principale de l'espace, ne nécessitant pas de traitements superflus (couleurs ou matériaux spécifiques). Il en va de même pour les espaces de travail (administration, recherche etc ...).

L'espace FCP pourra être traité de manière plus particulière, à déterminer au cours du projet.



La rue intérieure : l'espace de convivialité

## 5. LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Les aspects environnementaux font partie intégrante de notre réflexion globale : de l'orientation à l'utilisation de matériaux spécifiques, notre projet se construit autour de ces préoccupations. Les notices environnementales développent l'ensemble des orientations prises.

## 6. LE PHASAGE

Le positionnement spécifique de l'extension, de l'infomédiathèque, de la salle de restauration et leurs modes constructifs ont été étudiés afin de ne pas perturber fondamentalement le fonctionnement de l'école pendant le chantier. Effectivement le « raccordement » entre les entités peut être effectué en fin de construction et ainsi garantir une fonctionnalité optimum des espaces. Le mode constructif participe à cette rationalisation; l'infomédiathèque pourra être, le cas échéant, facilement et rapidement construite.